

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 5 NOVEMBRE 2010.

PRÉSENTS

Les enseignants : M^{me} GANDOULY, M^{me} DUCATILLON, Mme ELUERE, M. ANTARI, M^{lle} MARDOC, Mme BONNANT, M^{me} ROBIN (maître de soutien) M^{me} DELASSALE (directrice) – Les parents élus : M^{me} COTTEN, Mme GROS, Mme FERREIRA, M. PANNARIELLO, M. HAMDI – M^{me} ROBERT, adjointe d'hygiène scolaire – M. MOREAU, adjoint au maire – M. BESSIERES, DDEN

EXCUSÉS

M^{me} ROUSSELET (inspectrice de l'Éducation Nationale) – M^{me} L'ACHIVER (maître E), M^{me} LARCHET (psychologue scolaire), M^{me} BLANCHET-SEGARRA (médecin scolaire) - M^{me} ALLAOUI (assistante pédagogique) – M. GRANDJEAN (conducteur des travaux),

INSTALLATION DU CONSEIL D'ÉCOLE

M^{me} DELASSALE déclare la séance ouverte à 18h10 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.
M^{me} GANDOULY, professeur des écoles et Mme COTTEN, représentant élu des parents sont les secrétaires de séance.

- Approbation du Conseil d'École du 11 juin 2010
- Lecture des compétences du Conseil d'École
→ http://www.ec-pascal-poissy.ac-versailles.fr/spip.php?rubrique2&var_mode=calcul

Élections

- Résultat aux élections des parents élus : 40% de participation. Le Conseil d'École s'interroge sur le peu de participation des parents.

ORGANISATION DANS L'ÉCOLE

Effectifs et structures des classes

- Effectif à la rentrée 2010/2011 : 156 élèves. Une classe a été fermée faute d'effectif suffisant. A ce jour, il y a 163 élèves scolarisés. La NODER (Norme Départementale de Référence) est basée sur l'effectif moyen par classe. En Éducation Prioritaire, la moyenne est de 25 élèves par classe en élémentaire. Au dessous de cette moyenne, une fermeture de classe peut être prononcée ; au dessus, une ouverture.
- Structure des classes :
 - CPa = 20 élèves – Mme Gandouly
 - CPb = 20 élèves – Mme Bonnant
 - CE1 = 25 élèves – Mme Ducatillon
 - CE1/CE2 = 12 CE1 + 12 CE2 = 24 élèves – Mme Digaud
 - CE2/CM1 = 13 CE2 + 11 CM1 = 24 élèves – Mme Eluere
 - CM1/CM2 = 11 CM1 + 14 CM2 = 25 élèves – Mme Mardoc et Mme Delassale
 - CM2 = 25 élèves – M. Antari
- Le Conseil d'École s'interroge à propos des demandes de dérogations. Les familles qui s'étaient vues refuser leur demande de dérogation lors de la commission, ont fait recours et obtenu leur choix. L'école n'a pas été informée de cette seconde décision et donc, n'a pas pu actualiser les effectifs pour préparer la rentrée.
- Le Conseil d'École suggère que la commission d'affectation envisage une répartition des élèves par secteur et essaye d'équilibrer les effectifs entre les écoles pour éviter des classes trop surchargées ou des fermetures.

Aide personnalisée aux élèves

- Soutien en petits groupes pour les élèves qui rencontrent des difficultés : dispositif étudié en équipe.
- Interventions dans l'école, le midi et le soir. Il n'y a plus d'interventions le mercredi par les ZIL

Autres dispositifs

- Proposés par la mairie :
 - l'étude surveillée
 - l'école des sciences
 - la garderie (matin et soir)
 - le club coup de pouce pour des élèves de CP
- Le Centre André Malraux propose des aides aux devoirs
- L'éducation nationale
 - les cours de marocains sont reconduits, les cours d'algérien et de turcs sont proposés cette année.
 - l'accompagnement éducatif est également reconduit cette année : aide aux devoirs, activités culturelles, animation vidéo. Une proposition d'atelier « théâtre » a été soumise en septembre à l'inspection. (en attente de validation). Les budgets de fonctionnement ont été revus à la baisse.

Étude des textes fondamentaux

- Le règlement intérieur a été voté à l'unanimité par le Conseil d'École.
- Socle commun de connaissances et de compétences mis en place et intégré au livret scolaire de l'élève pour chaque niveau
- Validation du B2i, APER, APS mis en place dès la maternelle.

Organisation dans l'école

- Présence de Mme DYANI, AVS pour aider un élève qui relève d'une situation de handicap
- Mme ALLOUI, aide pédagogique, a été appelée à de nouvelles fonctions en octobre. Son poste n'a pas été remplacé.
- Le poste de la coordonnatrice du DRE n'est pas pourvu au sein de la mairie.
- L'anglais est enseigné en priorité au cycle III. Ayant suffisamment d'enseignants habilités, le dispositif a pu être étendu aux CE1 cette année mais pas dans les classes de CP.

Projet de classe découverte.

- Les 2 classes de CM étaient intéressées. Le budget mairie pouvait financer un seul projet. Mme Delassale a laissé la priorité à la classe de CM2 de M. Antari. Celui-ci prévoyait de partir avec la classe de Mme Baccala, enseignante à Victor Hugo. Le projet n'a pas été retenu pour cette enseignante, M. Antari a du renoncer.

Projet d'école : 2008-2011

- Le projet 2008-2011 est dans sa dernière année. Le bilan a été rédigé en octobre pour ces 3 années.
- Des avenants pour l'année 2009-2010 ont été ajoutés :
 - Communiquer par le site Internet de l'école
 - Communiquer par l'intermédiaire du Journal du RRS
 - Construire un projet à la découverte de l'histoire des arts dans le cadre de l'accompagnement éducatif
 - L'éveil à la santé bucco-dentaire en partenariat avec des dentistes au cycle 2
 - La mise en place d'activités de jardinage autour du projet du potager de l'école
 - Les activités Cinécole en partenariat avec la Mairie et le Cinéma de Poissy
 - L'apprentissage de l'anglais du CE1 au CM2
 - Le club « Coup de Pouce »
 - Le soutien scolaire encadré par Mme Robin
 - La liaison GS/CP
- Des projets sont en cours pour l'année 2010-2011
 - La mise à jour des besoins du soutien scolaire
 - Les règles de vie
 - Etc...

Projet d'école : 2011-2014

- Suite au bilan qui a été fait en octobre, l'équipe a retenu 3 axes prioritaires pour le projet à venir :
 - la maîtrise de la langue et la production d'écrit
 - les grandeurs et mesures, les résolutions de problèmes
 - l'éducation à la citoyenneté et la sensibilisation culturelle
- L'équipe a commencé à préparer le prochain projet d'école. Une réunion aura lieu en février pour faire une première proposition à l'Inspectrice de l'Éducation Nationale

Projets de fin d'année

- La fête de fin d'année aura lieu le 21 juin au Théâtre de Poissy. L'équipe compte sur la mobilisation des parents pour y assister.

SÉCURITÉ DANS L'ÉCOLE

- Les enseignants sont vigilants. Ils effectuent une surveillance active tout au long de la journée. Lors des récréations, ils observent et circulent dans la cour. Ils sont informés des « jeux dangereux » et veillent à ce qu'ils ne se pratiquent pas.
- Le service de récréation a été renforcé lors de l'accueil des élèves l'an dernier. Il a été reconduit cette année pour le créneau de 13h20-13h30. Il est rappelé aux familles, de ne pas dialoguer avec les enseignants qui se trouvent de surveillance au portail. Leur rôle est de surveiller et filtrer les entrées et sorties. Les parents sont invités à communiquer par l'intermédiaire du cahier de liaison.
- Deux élèves ont fugué de l'établissement. Le dispositif de sécurité est remis en cause. Il a été demandé depuis 2006, l'installation d'un interphone relié au bureau de la directrice et de l'adjointe d'hygiène scolaire. En juin 2010, M. le Maire écrivait qu'il ne pouvait donner une suite favorable à cette demande. Le conseil d'école souhaite que cette demande soit étudiée de nouveau.
- Il est également rappelé que les livraisons pour la cantine occasionnent de nombreuses entrées et sorties des véhicules de livraison. Les personnels ne referment pas toujours les grilles derrière eux. De même lors des travaux effectués les mercredis, il arrive que le portail intermédiaire reste ouvert. Le portail également au 17, rue Pascal (entrée RASED), ainsi que le petit portillon, sont également laissés ouverts fréquemment.
- Les jours de visite médicale ou d'inscription, les grilles ne sont pas fermées à clés pour permettre aux familles de se présenter, faute d'interphone. Ces problèmes de fonctionnement ne permettent pas d'appliquer rigoureusement les mesures de sécurité.

SANTÉ SCOLAIRE

- Mme Robert, adjointe d'hygiène scolaire est présente sur le groupe scolaire.
- Mme Blanchet-Segarra, médecin scolaire se déplace régulièrement sur l'école pour le suivi médical des élèves.
- Les examens commenceront mi novembre pour les CP.
- Les élèves, pour qui une équipe éducative sera proposée, seront reçus en priorité par le médecin scolaire.
- Le Conseil d'école rappelle aux familles de bien vouloir faire attention aux têtes de leurs enfants car il y a déjà des problèmes de poux à l'école.
- Les enseignants rappellent le nouveau dispositif en cas d'accident scolaire : ils sont tenus de contacter le 15. Le médecin régulateur du centre peut décider de faire transporter l'enfant à l'hôpital le plus proche. Auparavant, le transport se faisait par les pompiers, gratuitement. A présent, une ambulance privée peut être envoyée. Les frais seront à la charge des parents et ne seraient remboursés que sur prescription médicale.

LES TRAVAUX

Les demandes de travaux.

- Depuis 2006 une demande d'interphone qui faisait suite à la fugue d'une élève est renouvelée chaque année. L'équipe souhaite la mise en place d'un interphone (ou d'une sonnette) relié au bureau de la directrice, de l'infirmière scolaire et de la classe de Mme Delassale. Une demande de priorité pour équiper l'école de ce dispositif est demandée, et il pourrait être envisager un échelonnement sur plusieurs années pour toutes les

écoles de la commune plutôt qu'un refus systématique. D'autant que trois écoles de la ville sont déjà équipées d'un tel dispositif (ex : l'école Fournier où les travaux sont actuellement en cours).

- *Une demande d'étude pour la mise en place d'un portail qui se refermerait automatiquement est demandée afin d'éviter que les grilles restent ouvertes.*
- *Les parents et les enseignants ne souhaitent pas qu'un incident grave se produise pour que soient pris en compte leurs inquiétudes.*
- *Les parents élus demandent à M. Moreau d'être reçus par M. le Maire pour évoquer cette situation. Ils souhaiteraient également obtenir une clé d'une grille de l'école pour s'occuper du potager pendant les vacances (désherbage et arrosage....)*
- *La directrice rappelle que le téléphone est en dérangement (grésillements, etc) depuis le 3/5/2010 (câble coupé pendant les vacances de printemps, des petits travaux ont été effectués mais pour autant, le téléphone reste inutilisable car il grésille sans arrêt.)*
- *Une liste des travaux à effectuer a été transmise à la mairie en octobre.*

Les travaux réalisés .

- *Les sanitaires ont été refaits entièrement cet été.*
- *Un grillage a été installé autour du potager qui se situe au fond de la petite cour.*

LA RESTAURATION SCOLAIRE

- *Les personnes présentes pour la cantine sont au nombre de :*
 - *deux le matin à la borne dont Mme Robert, Adjointe d'Hygiène Scolaire*
 - *quatre animateurs sur le temps de la cantine, toutefois, il est à signaler que l'un d'entre eux ne restera pas toute l'année.*

LE BUDGET ALLOUÉ À L'ÉCOLE

- *Le budget communal a été dépensé dans sa totalité pour l'achat de fournitures chez CUC et NLU. Il reste des problèmes non réglés dû aux fournisseurs.*
- *Pour la rentrée prochaine, M. Moreau évoque qu'il n'y aura probablement plus de pochettes de fournitures imposées mais plutôt un bon d'achat pour une librairie. Cette formule, évitera d'avoir des fournitures non appropriées au choix des enseignants.*
- *Coopérative de l'école : à la fin Août le solde était de : 9831,61 euros (dont 8197,40 euros de subvention, Caisse des écoles, le reste correspond aux dons des parents et l'argent de la vente des photos.) - La somme de 8475 euros a été dépensée l'an dernier.*
- *Commissaire aux comptes : 2 parents volontaires : Mme COTTEN et Mme FERREIRA*

Les prochains conseils d'école auront lieu le 4 Mars et le 10 Juin 2011.

La Directrice remercie les participants. La séance est levée à 19h45

*Secrétaires de séance,
Mme COTTEN
Représentante de parents*

*M^{me} GANDOULY
Enseignant*

*Présidente,
M^{me} WEROUVE – DELASSALE
Directrice*